

706 V^o 1^{er} du Registre de Baptême, mariage et Sepulture.
1792. de la P^{re}devant paroisse de Stagnan de Chartre.

L'an mil Sept cent quarante deux, le vingt cinquième
jour de Decembre a été baptisé avec la permission de
m^r. Le Curé de celle paroisse, l'oussigné par moy Philippe
Destignier, prêtre Chanoine de Chartre et archidiaque
de Moir Grand oncle de l'enfant, Jean Baptiste Claude
Destignier né de ce jour du Legitime mariage de Messire
Louis Francois Destignier, écuyer, seigneur de Gauteville
et de Dame Marie Francois Davignon sa femme et m^r.
de celle paroisse, son parrain a été m^r. Jean Baptiste
Destignier, Grandpère de l'enfant, écuyer, seigneur de
Beauvais, sa marraine Dame Francois l'usance
D'écire épouse de m^r. maître Michel Davignon
conseiller du roy et son président aux bailliage et siège
presidial de Chartre, grand tante de l'enfant a couru
de m^r. son mari lesquels ont signé avec le pere le present
acte et autre. Signé L. F. Destignier, D'écire Davignon
Destignier, Le vacher, Curé de Stagnan et L.
Destignier, chanoine de Chartre. Delivre conforme par
moy Greffier l'oussigné Déposition des doubles registres
de ladite ci devant paroisse de Stagnan de Chartre.
Le cinq septembre mil sept cent quatre vingt trois
L'an 4^e de la liberte et le premier de Legatite

Le seigneur

La Signature Le seigneur apposée au bas de l'acte
ci dessus vue et reconnue par nous officier municipal par
de Chartre, le quatre septembre 1792. L'an 4^e de la liberte
et le 1^{er} de Legatite. Barrie Ruret
Copie et collationnée d'apre, l'originale au sou present par
le Citoyen Destignier, a me l'eglise ce quatorze may mil Sept
cent quatre vingt treize l'an 2^e de la republique française
Dufréng maire l'oussigné, greffier pr. de la commune

Michel Greffier